

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2005/009057**
n°de gestion : **1991B03839**
n°SIREN : **383 628 328 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/05/2005 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

APPLICATIONS ENERGIE ELECTRIQUE société par actions simplifiée

265 rue Antoine de Saint Exupéry 69140 Rillieux la Pape -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

APPLICATIONS ENERGIE ELECTRIQUE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : 265 rue Antoine de Saint Exupéry
69140 RILLIEUX LA PAPE
383 628 328 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2005

L'an deux mil cinq,

Le 28 février,

A 10 H,

Les associés de APPLICATIONS ENERGIE ELECTRIQUE, société par actions simplifiée au capital de 70 000 euros, divisé en 500 actions de 140,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame Valérie ZAMBARDI, propriétaire de cent cinquante actions,
Monsieur Thierry LOPEZ, propriétaire de cent cinquante actions,
Monsieur Antoine LOPEZ, propriétaire de deux cents actions,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry LOPEZ, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Autorisation de cession d'actions et agrément d'un nouvel associé,
- Changement de Président, Directeur Général de la société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

al vz n
[Signature]

Le Président rappelle que les projets de cession des actions de la société au profit de la société ICC INDUSTRIES devraient se concrétiser, sous réserve que cette société qui n'est pas encore associée soit agréée par l'assemblée générale.

Une discussion s'ouvre à ce sujet au cours de laquelle le Président donne toutes précisions sur l'état d'avancement des pourparlers et des conditions de la cession.

La discussion close, la résolution suivante est mise aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'autoriser la cession par les associés de l'intégralité de leurs actions à la société ICC INDUSTRIES, SAS au capital de 250.000 Euros, siège à ALLONZIER (74530) Zone Industrielle, agréant ainsi cette dernière comme nouvelle associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président indique ensuite que n'étant plus actionnaire de la société, il ne désire pas continuer à assurer la Présidence et la Direction de la société et qu'il y aurait donc lieu de pourvoir à son remplacement.

La société ICC INDUSTRIES, future associée unique, lui a indiqué qu'elle aimerait que cette fonction soit assurée par Monsieur Philippe FLAMENT, son Président.

En conséquence, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du désir manifesté par Monsieur Thierry LOPEZ de démissionner de ses fonctions de Président et de Directeur Général de la société et désigne pour le remplacer à ces deux fonctions, pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

Monsieur Philippe FLAMENT,
né le 7 octobre 1957 à BOURG LA REINE (92)
demeurant 86, allée du Corbelet 69760 LIMONEST

Monsieur FLAMENT, introduit en séance, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être frappé d'aucune incapacité ou incompatibilité pour les exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signature and initials:
A stylized signature, possibly "cl", followed by the number "12" and a checkmark-like symbol.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés et le nouveau Président pour acceptation de ses fonctions.

Mme ZAMBARDI

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a large loop at the top and a long, sweeping underline.

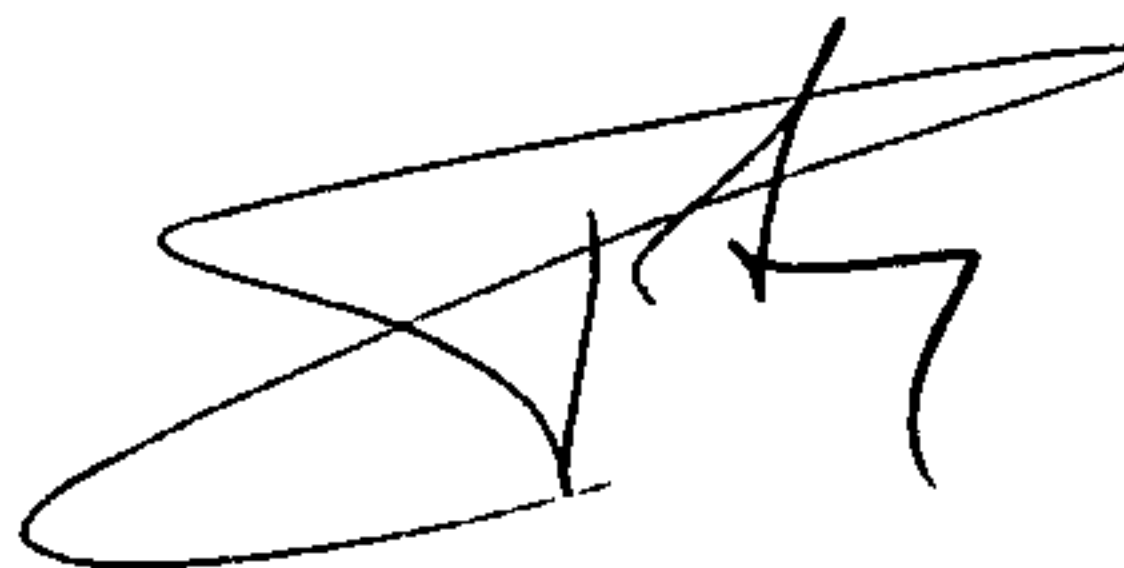
M. Thierry LOPEZ

A stylized, cursive signature in black ink, with a prominent vertical stroke and a diagonal flourish.

M. Antoine LOPEZ

A stylized, cursive signature in black ink, with a large initial 'A' and a long, sweeping underline.

M. Philippe FLAMENT

A stylized, cursive signature in black ink, with a large initial 'P' and a long, sweeping underline.